

Le CHSCT est devenu la FSSSCT (**Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail**). Elle réunit M. le DASEN, M. le Secrétaire général, les conseillers de prévention et les organisations syndicales qui représentent les personnels. A cette réunion, étaient également présents l'Inspecteur chargé de l'adaptation scolaire et handicap, ainsi que l'Assistante sociale des personnels.

La FSU a lu une déclaration liminaire dénonçant :

- **la mise en place du PACTE** et ses impacts négatifs sur les conditions de travail. La FSU a également rappelé au cours de la réunion que le PACTE n'est pas une revalorisation de salaire car il s'agit de missions supplémentaires et qu'il n'y a pas d'équité entre les collègues.

- **le manque de moyens alloués à l'enseignement spécialisé** avec des notifications MDPH non honorées, ce qui met en souffrance des personnels (enseignants et AESH) ;


- **les conditions de travail des AESH au sein des PIAL de l'Yonne** ;

- les répercussions négatives sur les conditions de travail du **projet de fusion du statut d'AED avec celui des AESH**.

- **la suppression de la technologie en 6^{ème}** qui pose notamment la question du devenir professionnel des 5 professeurs contractuels CDIés de notre département.

La FSU a soutenu deux avis : contre le PACTE ; contre la fusion des lycées Saint Germain et Fourier.

La FSU poursuit son travail :

↳ de **suivi quotidien des signalements** inscrits au registre SST  et a demandé que le conseiller de prévention fasse des statistiques sur les problématiques récurrentes dans les signalements.

↳ avec des **visites** sur le terrain et des **groupes de travail départementaux** :

✓ Attentive à la situation des AESH, la FSU a attiré à nouveau l'attention sur **leurs conditions de travail au sein des PIAL** et a notamment demandé : le remboursement de tous les frais de déplacement, y compris à l'intérieur d'une même commune ; la prise en compte des préférences et des contraintes personnelles des AESH lors de la procédure d'affectation ; l'organisation de formations sur le temps d'accompagnement ; la mise en place d'un service de remplacement des AESH en cas de formation ou de congé ; le respect des missions spécifiques des AESH qui ne sont pas celles des AED.

✓ Dans le cadre d'un groupe de travail, la FSU a alerté sur **l'état du bâti des écoles de Sens** et demandé l'appui de M. le Directeur académique pour faire avancer la situation et donner un symbole fort aux collègues de Sens. Le DASEN a répondu qu'il reprendrait le dialogue engagé par son prédécesseur avec la collectivité territoriale.

✓ LA FSU déplore qu'il n'y ait pas une déclinaison Education nationale, simple et concrète concernant les **fortes chaleurs** et ajoute qu'il faudrait une procédure pour prévenir au plus tôt les collègues des alertes météorologiques qui pourraient mettre en danger la sécurité des élèves (par exemple pour les activités d'EPS et les sorties scolaires). Il a été décidé de réactiver le groupe de travail « températures extrêmes ».

↳ **au sein des groupes de travail académiques** sur les thématiques suivantes :

✓ « **conflits entre personnels** ». Ce groupe de travail cherche à dégager des outils de prévention. Parmi ces outils, il existe notamment une **cellule d'écoute pour tous les personnels** (harcèlement, discrimination, violence). Pour la contacter, il faut envoyer un mail à cette adresse : stop-discriminations-violences@ac-dijon.fr Nous vous conseillons de préciser l'objet de votre demande, vos coordonnées téléphoniques et vos disponibilités afin d'être écouté par une assistante sociale des personnels qui orientera votre demande, si vous le souhaitez, vers un interlocuteur qui suivra votre dossier. Vous déciderez ou non de lever l'anonymat.

✓ « **violences physiques, verbales, psychologiques à l'égard des agents du 1er degré, du fait d'un élève ou d'un proche de l'élève** ». La FSU a également obtenu l'accord du DASEN pour la création d'un groupe départemental sur cette thématique.